



Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la Ligue des Échecs du Grand Est du 28 novembre 2020

Président de séance : Régis NOIZET

Secrétaire de séance : Jean-Pierre LIST

Déroulement : par voie électronique
Nombre de clubs ayant participé au vote : 44 clubs sur 115
Nombre de voix des clubs participants : 135 sur un total de 175 soit 77 %

Ordre du jour :

- 1- Rapport moral
- 2- Rapport financier
- 3- Rapport des Commissions
- 4- Vote des résolutions
- 5- Élection du Comité Directeur

Préambule

Comme indiqué dans le courriel qui avait été adressé le 13 novembre 2020 à tous les Présidents de Clubs de la Région Grand Est, cette assemblée générale a été organisée dans des conditions très particulières et tout à fait exceptionnelles du fait des contraintes liées à la pandémie de la COVID-19.

L'assemblée générale devait initialement se tenir le 21 mars 2020 à Vandoeuvre. En raison des contraintes sanitaires, elle a été reportée une première fois au 7 novembre 2020.

Constatant alors que son organisation en présentiel était à nouveau rendue impossible et que les incertitudes restaient importantes pour les mois à venir, le Comité Directeur au cours de sa réunion du 10 novembre 2020 a décidé d'organiser une assemblée générale le 28 novembre par voie électronique uniquement. Cette disposition est rendue possible par l'arrêté N° 2020-321 du 25 mars 2020 qui autorise exceptionnellement pour les associations Loi 1901 la tenue de leur assemblée générale, sans que les membres n'assistent à la séance, en utilisant des moyens de communication électronique.

Pour organiser cette assemblée générale et les votes qui en relèvent, le Comité Directeur dans sa séance du 10 novembre, dans un souci d'économie et de rapidité de mise en œuvre, a décidé de l'organiser sur les bases suivantes :

- transmission de tous les documents préparatoires par courriel aux Présidents de Clubs. Ce qui a été fait pour l'essentiel le 13 novembre 2020, avec un envoi complémentaire le 21 novembre. Les adresses mail utilisées sont celles que les Clubs ont déclarées à la FFE.
- le vote électronique a été organisé en adressant à tous les Présidents de Clubs un bulletin de vote en utilisant « Google Forms » (voir une image du formulaire en annexe ci-après). Les votes réalisés en ligne ont été directement adressés au Président du Comité de Surveillance des Opérations Électorales, en l'occurrence Eric DELMOTTE, qui est le seul à avoir eu connaissance des votes. La CSOE a vérifié la validité des votes et il a affecté la pondération propre à chaque club en fonction des informations fournies par la FFE (site Internet FFE / Ligue Grand Est / Liste électorale). Les bulletins de vote électronique ont été adressés aux Présidents de Clubs le jeudi 26 novembre à 10 heures. Le vote a été clos le samedi 28 novembre à 17 heures.

1- Rapport moral

Il a été présenté par Régis NOIZET Président en exercice de la LEGE.
Il a été adressé en pièce jointe à tous les Présidents de club dans le « Dossier AG LEGE ». Il est en annexe-1 de ce procès-verbal dans un fichier séparé.

2- Rapport Financier

Il a été présenté par Etienne ROBERT-DEHAULT Trésorier de la LEGE. Les tableaux financiers ont fait l'objet d'une diffusion dès le 13 novembre et une version plus documentée a été diffusée le 21 novembre. Seul ce deuxième document plus complet est en annexe-2 de ce procès-verbal dans un fichier séparé.

3- Rapport des Commissions

Les rapports de la Commission du Développement, de la Commission de la Communication, de la Commission du Secteur Féminin et de la Commission de l'Arbitrage ont été diffusés le 21 novembre. Ils sont en annexe-3 de ce procès-verbal dans un fichier séparé.

4- Vote des résolutions

- **Résolution N° 1 : élection de Jean-Paul GRIGGIO comme Président Honoraire de la LEGE**

Cette proposition a été faite à l'unanimité des membres du Comité Directeur de la LEGE en reconnaissance du travail essentiel et important réalisé par Jean-Paul GRIGGIO pour la création et pour « la mise en route » de la LEGE.

Nombre de votes pour : 37 soit en voix : 126
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstention : 4 soit en voix : 9

➡ Jean-Paul GRIGGIO a été élu Président Honoraire de la Ligue des Echecs du Grand Est

- **Résolution N° 2 : Approbation du Rapport Financier – exercice 2019**

Nombre de votes pour : 34 soit en voix : 116
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstention : 7 soit en voix : 19

➡ Le Rapport Financier de l'exercice 2019 est approuvé

- **Résolution N° 3 : Rectification de la dénomination de la LEGE**

Il a été constaté une divergence entre la dénomination usuelle de la Ligue « Ligue **des** Echecs du Grand Est » et sa dénomination « officielle » à la fois dans les statuts et dans l'enregistrement qui en a été fait à sa création à la Préfecture de Meurthe et Moselle « Ligue **d'**Echecs du Grand Est ». Il a donc paru souhaitable de rectifier la dénomination de l'association dans les registres de la Préfecture.

Nombre de votes pour : 38 soit en voix : 128
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstention : 3 soit en voix : 7

➡ La demande de rectification de la dénomination de la LEGE dans le Registre National des Associations est adoptée.

- **Résolution N° 4 : Quitus au Comité Directeur**

Nombre de votes pour : 36 soit en voix : 119
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstention : 5 soit en voix : 16

➡ Le quitus est donné au Comité Directeur sortant.

5- Élection du Comité Directeur

Une seule liste de candidats a été présentée, à savoir celle conduite par Régis NOIZET. Elle figure en annexe de ce procès-verbal .

- **Résultat du vote pour les élections du Comité Directeur**

Nombre de votes pour : 38 soit en voix : 131 sur un total de 175
Nombre d'abstention : 3 soit en voix : 4



Ligue des Échecs du Grand Est

ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Association loi de 1901 (RNA W543009501) - Siret : 823834 908 00019
Siège social : Maison Régionale des Sports - 13 rue Jean Moulin - 54510 Tomblaine
Adresse de gestion : 9 Lotissement La Charme – 08310 La Neuville en Tourne à Fuy
🌐 www.echecs-grand-est.fr @ ligueechecsgrandest@gmail.com



Il n'était pas proposé de votre contre puisqu'il n'y avait qu'une seule liste en présence.

➡ La liste conduite par Régis Noizet a été élue.

Les votes électroniques pour l'Assemblée Générale du 28 novembre 2020 ont été clos à 17 heures ce même jour.

Nota : les annexes 1 à 3 au procès-verbal font l'objet de fichiers séparés.
Pour le bulletin de vote électronique et la liste des candidats, voir ci-après.

Le Secrétaire de séance

Jean-Pierre LIST

Le Président de séance

Régis NOIZET

ELECTIONS LEGE DU 28 NOVEMBRE 2020 – LISTE DES CANDIDATS

N°	Nom	Prénom	N° Licence	Sexe	Club
1	NOIZET	Régis	G06050	M	Le Palamède - Club d'Échecs de Rethel
2	BERGMANN	Delphine	Y18251	F	C.E. Sélestat
3	Dr. ACKERMANN-HUBLAU	Simone	T50302	F	Tressange Pays-Haut
4	JACQUESSON	Aurore	W04860	F	C.E de Vouziers
5	GRIGGIO	Julie	Z00942	F	Club des Trois Pays
6	HEDDACHE	Rachid	A05115	M	C.E. Sélestat
7	LIST	Jean-Pierre	M53018	M	Échiquier des Hautes Vosges
8	ROOS	Daniel	A09346	M	C.E. Strasbourg
9	ROBERT-DEHAULT	Etienne	J04092	M	Échiquier Nord Haut-Marnais
10	MORVRANGE	Laurent	R04065	M	M-S Echecs
11	JOUNIAUX	Stéphane	G51915	M	Reims Échecs et Mat
12	ADRIAN	Claude	A00043	M	Vandoeuvre-Échecs
13	LECLERC	Bernard	A06292	M	Tressange Pays-Haut
14	HUSSER	Thierry	A05371	M	Munster - L'échiquier du Val
15	MAHIEUX	Julien	R03594	M	Stanislas Échecs
16	TEJEDO-CRUZ	Christophe	M51060	M	Échiquier Nancéien
Liste des suppléants					
17	SIMON	Christian	A09977	M	Échiquier Spalien
18	AKREMANN	Jordan	V06225	M	L'Échiquier Châlonnais
19	LEFEBVRE	Pierre	V15256	M	C.E. Sélestat
20	DAVIDOU	Delphine	G52467	F	Stanislas Échecs
21	POUILLON	Laure	L51947	F	Seichamps Échecs



Ligue des Echecs du Grand EST



Annexe :
Bulletin de vote électronique

Assemblée Générale du 28 novembre 2020

Ce formulaire vous permet d'exprimer vos votes. Les réponses seront automatiquement adressées à la Commission de Surveillance des Opérations Électorales qui sera la seule à pouvoir en prendre connaissance. Il suffit de cocher les cases qui correspondent à votre vote, puis de faire l'envoi du formulaire.

Adresse e-mail *

Adresse e-mail valide

Ce formulaire collecte des adresses e-mail. [Modifier les paramètres](#)

Jean-Paul GRIGGIO - Président Honoraire de la LEGE

En reconnaissance du travail important et déterminant accompli par Jean-Paul GRIGGIO lors de la construction de la LEGE et pour l'harmonisation du fonctionnement des ex-régions Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne, les membres du Comité Directeur unanimes proposent d'inscrire dans les votes de l'Assemblée Générale, une résolution permettant d'élire Jean Paul Président Honoraire de la Ligue.

Résolution N° 1 : Élection de Jean-Paul GRIGGIO - Président Honoraire de la Ligue des Echecs du Grand Est *

- Abstention
 Vote pour
 Vote contre

Résolution N° 2 : Approbation du Rapport financier Bilan 2019 - Budget 2020 *

- Abstention
 Vote pour
 Vote contre

...

Résolution N° 3 : Rectification du libellé de l'association dans le Registre National des Associations : "Ligue des Echecs" et non "Ligue d'Echecs". *

- Abstention
 Vote pour
 Vote contre

Résolution N° 4 : Quitus au Comité Directeur *

- Abstention
 Vote pour
 Vote contre